

PLAN DE TRAVAIL

ANNÉE 2017-2018

**DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
COLLÈGE LIONEL-GROULX**

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2017-2018

UNE VISION ÉLARGIE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Assurer la circulation de l'information entre le SAIDE, les API et les professeurs du département de français au sujet des étudiants éprouvant des troubles d'apprentissage ou des incapacités;
- Assurer un soutien adéquat aux professeurs qui ont des étudiants éprouvant des troubles d'apprentissage ou des incapacités;
- Dans le cadre des **projets EBP 2017-2020**, offrir un **Centre d'aide en littérature** ayant pour but d'accompagner des étudiants dans leurs diverses tâches reliées aux cours de littérature de la formation générale (601-101-MQ, 601-102-MQ, 601-103-MQ et 601-ZP). Ces services ou ce soutien s'envisagent sous deux axes, soit la lecture et l'écriture. Il s'agit de techniques de lecture efficace (planification de lecture, bilan, table ronde, discussion), de techniques de repérage et de compréhension de lecture (soulignement, prise de note, résumé), de techniques d'analyse et d'interprétation (les procédés stylistiques), de techniques de prise de notes et de techniques de rédaction (lexique, syntaxe, structure du paragraphe, formulation des idées);
- Organiser une journée d'examen commun aux sessions d'automne 2017 et d'hiver 2018;
- Recruter des professeur-e-s pour souligner les fautes dans les rédactions lors des journées d'examen pour les étudiant-e-s qui profitent de cette mesure d'aide, et assurer le suivi en collaboration avec le Saide (locaux, horaire, etc.);
- Appliquer la politique départementale en ce qui a trait aux promotions conditionnelles;
- Faire valoir auprès de la Direction l'importance de la Formation générale;
- Dépister le plagiat et les tricheries sur *etudier.com* et effectuer un suivi auprès des professeurs ayant consulté le site afin d'en évaluer l'utilité et la pertinence;
- Faire des représentations auprès de la Direction afin que l'institution encourage plus fortement le sens civique des étudiants à l'endroit des professeurs, en regard notamment de la politique du Collège sur le bien-être et la civilité;
- Travailler en étroite collaboration avec le CAF;
- Assurer un échange continu entre les professeurs enseignant le cours jumelé 601-101-MQ (Écriture et littérature) et 601-012-JU (Renforcement en français, langue d'enseignement);
- Dans le but de valoriser la Formation générale et de permettre à tous les étudiants du collège de faire l'expérience d'un voyage durant leur parcours collégial, mettre sur pied un projet de cours (601-ZP6) qui intègre à la fin de la session un voyage durant lequel seront visitées des villes associées aux cultures étudiées durant la session.

DES CONDITIONS POUR UNE MAISON D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU XXI^E SIÈCLE

- Assurer, si nécessaire, la mise à jour des règles et procédures du département de français et créer un document informatique qui les regroupe (à l'exception des règles de répartition de la tâche qui sont déjà écrites);
- Élaborer un plan annuel de travail, contribuer à sa réalisation et faire un bilan annuel;
- Assurer une consultation facile des documents officiels (ex. : plans-cadres, plans de travail, bilans) du département en les insérant dans le réseau informatique réservé au département;
- Uniformiser les plans-cadres (archives de la coordination, documents en réseau et Sipel) et les modifier afin qu'ils respectent le vocabulaire légèrement modifié du nouveau document ministériel *Composante de la formation générale* (édition 2016) ;
- Gérer les budgets de fonctionnement du département de français;
- Siéger sur le Comité institutionnel de la recherche (CIR).

LA CONSOLIDATION DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE

- Donner suite aux diverses demandes adressées au département en provenance des étudiants, des individus ou des organismes extérieurs, selon les orientations du département;
- Organiser la participation du département aux journées « Portes ouvertes ».

UN MILIEU DE VIE ET UN MILIEU DE TRAVAIL ADÉQUAT ET STIMULANT

- Assurer une collaboration constante, entre le département et les différentes instances du collège, dans la réalisation des tâches qui incombent au département de français;
- Travailler de concert avec les autres départements et le syndicat à l'amélioration de nos conditions de travail et au respect de l'autonomie professionnelle;
- Voir à la tenue des assemblées départementales et à leur animation;
- Centrer les réunions autour des préoccupations d'ordre pédagogique (ex. : cours jumelés) ou sur les contenus de cours (ex. : révision des plans-cadres de la formation générale et de la formation spécifique) en tenant compte de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA);
- Former des comités;
- Échanger, en comité de cours, sur nos diverses pratiques pédagogiques;
- Assurer la transmission de l'information émanant des différents programmes par l'intermédiaire des représentants des comités;
- Assurer la relève professorale par la participation au comité de sélection;
- Assurer une constante information sur les activités culturelles, les programmes, les projets spéciaux et les achats de la bibliothèque par l'entremise de courriels, de *L'Informateur* et des babillards du 5^e étage;
- Adopter les plans de cours préparés par les membres du département;

- Assurer un suivi des recommandations et des doléances départementales (coop, sorties, formulaires, etc.) auprès de la Direction en vue d'améliorer le fonctionnement des activités courantes, notamment au moment de la rentrée scolaire;
- Accueillir les nouveaux professeurs et favoriser leur intégration;
- Assurer adéquatement le renouvellement d'une part importante des ouvrages de référence attribués aux professeurs;
- Favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants au Collège en participant à des activités parascolaires (ex. : marathon d'écriture et Rendez-vous des Sciences humaines);
- Favoriser la communication entre les professeurs et les étudiants en cas de mésentente;
- Participer aux divers comités de programmes;
- Participer au bilan d'implantation du programme *Arts, lettres et communication*;
- Participer aux assemblées des coordonnateurs et coordonnatrices des départements et des programmes (ACCDP), à la Commission des études (CÉ) et au Comité des relations du travail (CRT);
- Participer aux différents congrès annuels (ex. : A.Q.P.F., A.Q.P.C., A.P.E.F.C., Intercaf);
- Participer, dans le cadre du Comité des enseignantes et des enseignants de français (CEEF), ou dans le cadre d'autres rencontres similaires, aux travaux portant sur différents sujets touchant l'enseignement du français au collégial, notamment en ce qui a au projet de consultation du Conseil des collèges du Québec;
- Organiser, à la demande des membres du département, des activités de perfectionnement;
- Travailler à la valorisation de la langue par des activités organisées par des membres du département et en siégeant au comité institutionnel de la Valorisation de la langue française (VLF).

Le présent plan de travail été adopté à l'unanimité par les membres du département de français lors de leur assemblée du 13 septembre 2017.